



**RENAULT**

RÉGULATEUR / LIMITEUR DE VITESSE



Des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années dans le perfectionnement des véhicules afin de garantir une sécurité maximale. Ainsi, le régulateur et le limiteur de vitesse sont des équipements qui contribuent à votre confort et à votre sécurité. Ils font partie de notre nouveau mode de vie automobile. Nous vous proposons une présentation détaillée de ces prestations afin que vous puissiez en profiter pleinement lors de vos prochains voyages.

---

---

**Le régulateur de vitesse ne doit jamais être considéré comme un automatisme : il ne détecte pas les obstacles et ne freine pas à votre place.**

Nos cahiers des charges prévoient que vous soyez toujours le seul « maître à bord » et que vous puissiez, si nécessaire, arrêter le véhicule en sollicitant l'une ou l'autre des fonctions suivantes, mécaniquement indépendantes :

- le système de freinage. La puissance du freinage l'emporte toujours sur celle du moteur, même à pleine vitesse.
- l'embrayage. En appuyant sur la pédale d'embrayage, on coupe mécaniquement et instantanément l'énergie transmise aux roues.

Dans le cas des véhicules à boîte automatique, le passage en position neutre produit les mêmes effets.

Les technologies présentes à bord de nos véhicules sont conçues pour faciliter la conduite, mais nécessitent que l'on y consacre un peu de temps d'apprentissage. Nous vous offrons une chose essentielle : notre proximité. Sachez que notre réseau sera toujours à votre disposition pour vous conseiller.

**Bonne route !**

# LE FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE

(2) Touches + ou - pour régler la vitesse souhaitée et lancer le régulateur ou le limiteur.

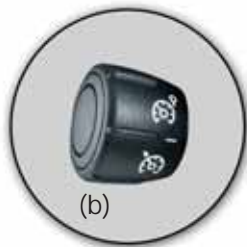
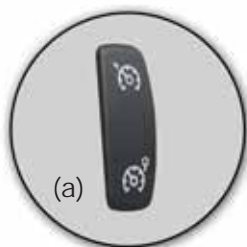


Touche R (3) pour rappeler la dernière vitesse mémorisée et relancer le régulateur ou le limiteur.



Touche O (4) pour déconnecter instantanément le régulateur ou le limiteur.

(1) Interrupteur permettant d'activer et de désactiver le régulateur ou le limiteur.



Un appui sur la pédale d'embrayage déconnecte le régulateur de vitesse (BVM).



Un appui sur la pédale de frein déconnecte le régulateur de vitesse.



Point mort (BVM)  
Position N (BVA)  
pour déconnecter le régulateur.

(a) tous les véhicules équipés de régulateur/limiteur de vitesse, sauf Scénic.


(b) Scénic équipés de régulateur/Limiteur de vitesse.



## LE LIMITEUR DE VITESSE.

C'est un véritable élément de sécurité supplémentaire. Enclenchez-le le plus souvent possible pour vous aider à ne pas dépasser les vitesses réglementaires. En fixant la vitesse à ne pas dépasser, il vous permet, lorsque vous accélérez, de vous concentrer essentiellement sur la conduite sans avoir à surveiller constamment votre compteur.

### Activer le limiteur

Actionnez l'interrupteur principal Régulateur/Limiteur (1) sur la position 

### Fixer la vitesse limite souhaitée

En appuyant sur la touche + ou - (2), le limiteur enregistre la vitesse courante. Cette touche permet également de réduire ou d'augmenter la vitesse limite souhaitée de 2 km/h par appui. Lorsque la vitesse limite est atteinte, le conducteur ressent un « point dur » sur la pédale d'accélérateur.

Nota : en appuyant sur la touche « R » (3), le limiteur revient à la dernière vitesse limite enregistrée ou mémorise la vitesse courante du véhicule en l'absence de consigne antérieure.

**ATTENTION** : l'affichage clignote si la vitesse limite est dépassée (très forte pente sans action de freinage ou accélération du conducteur).

### Dépasser momentanément la vitesse limite enregistrée

En cas de besoin (par exemple : manœuvre de dépassement), il est possible de dépasser momentanément la vitesse limite enregistrée par un appui sur la pédale d'accélérateur au-delà du « point dur ».

En relâchant l'accélérateur, la vitesse se rétablit sous la limite enregistrée, par décélération naturelle. L'affichage cesse alors de clignoter.

### Suspendre la vitesse limite enregistrée

Un appui sur la touche O (4) met en veille le système (La vitesse limite enregistrée reste mémorisée et accessible en appuyant sur la touche R).

### Désactiver le limiteur


Positionner l'interrupteur principal (1) sur sa position repos entre Régulateur et Limiteur (La vitesse limite enregistrée est effacée).



## LE RÉGULATEUR DE VITESSE.

C'est un élément de confort qui permet, **lorsque la circulation est fluide**, d'éviter une fatigue inutile sur les longs trajets, en maintenant le véhicule à une vitesse prédéfinie par le conducteur et conforme à la réglementation en vigueur, sans avoir à appuyer sur l'accélérateur. Le régulateur n'activant jamais le système de freinage, **il convient de maintenir sa vigilance et d'être prêt à réagir en cas de situation imprévue par une position de conduite toujours appropriée.**

### Activer le régulateur

Actionnez l'interrupteur principal Régulateur/Limiteur (1) sur la position 

### Fixer la vitesse de croisière souhaitée

En appuyant sur la touche + ou - (2), le régulateur enregistre la vitesse courante. Cette touche permet également de réduire ou d'augmenter la valeur souhaitée de 2 km/h par appui.

Nota : en appuyant sur la touche « R » (3), le régulateur revient à la dernière vitesse enregistrée ou mémorise la vitesse courante du véhicule en l'absence de consigne antérieure. Si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

### ATTENTION :

L'affichage clignote si la valeur ne peut être maintenue par le régulateur (très forte pente ou accélération du conducteur).

### Dépasser momentanément la vitesse de croisière enregistrée

En cas de besoin (par exemple manœuvre de dépassement), il est possible de dépasser momentanément la vitesse enregistrée par un appui sur la pédale d'accélérateur.

En relâchant l'accélérateur, la vitesse se rétablit progressivement au niveau de la vitesse de croisière enregistrée sans recours au système de freinage.

### Désactiver le régulateur de vitesse : appuyer sur la touche O (4)

(La vitesse de croisière reste mémorisée et accessible en appuyant sur la touche R)

ou **appuyer sur la pédale de frein** ou **actionner la pédale d'embrayage** ou **actionner**

**le levier de vitesse en position point mort/neutre** (boîte de vitesse mécanique/automatique) ou **positionner l'interrupteur principal (1) sur sa position repos entre**

**Régulateur et Limiteur** (La vitesse de croisière précédemment enregistrée est effacée).

Concerne les véhicules particuliers : Clio 2 (à partir de juin 2001), Modus, Mégane 2, Scénic 2, Laguna 2, Espace 4, Avantime et VelSatis.

Tout a été fait pour que le contenu de la présente publication soit exact et à jour à la date de l'impression. Ce document a été réalisé à partir de préséries ou de prototypes. Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue des produits, Renault se réserve le droit, à tout moment, d'apporter des modifications aux spécifications et aux véhicules et accessoires décrits et représentés. Ces modifications sont notifiées aux concessionnaires Renault dans les meilleurs délais. Selon les pays de commercialisation, les versions peuvent différer, certains équipements peuvent ne pas être disponibles (en série, en option ou en accessoire). Veuillez consulter votre concessionnaire local pour recevoir les informations les plus récentes. En raison des limites des techniques d'impression, les couleurs reproduites dans le présent document peuvent légèrement différer des couleurs réelles de la peinture ou des matières de garniture intérieure. Tous droits réservés. La reproduction sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit de tout ou partie de la présente publication est interdite sans l'autorisation écrite préalable de Renault.



**CRÉATEUR D'AUTOMOBILES**